

Qui sommes-nous ??

Sous le nom de l'**AcoPrafor (Association romande du collectif des Praticiens Formateurs)** est créée, en mai 2006, une association à but non lucratif régie par des statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Cette association est politiquement et professionnellement indépendante.

But

L'AcoPraFor est une association qui réunit des praticiens formateurs des domaines de la santé et du travail social dans le but d'être un partenaire à part entière sur le plan de la formation pratique et des politiques, de la santé et du social, en Suisse romande.

Objectifs

- Faire reconnaître, valoriser et défendre le statut et la fonction de praticien formateur (PF).
- Etre le représentant et le relais des PF auprès des différentes instances et partenaires.
- Etre un lieu de ressources pour les PF romands.

Moyens

- Communiquer, coordonner et diffuser l'information.
- Participer activement à la mise en œuvre de projets sur les plans institutionnels romands et être représentés dans différentes commissions du domaine de la santé et du travail social.
- Promouvoir la formation et le perfectionnement des PF.
- Etre partenaire de la formation dans les écoles de niveaux ES et HES.
- Tenir à jour les documents de référence et veiller à leur cohérence en fonction des différents niveaux de formation et écoles.
- Entretenir les liens, favoriser les échanges et le dialogue.
- Etre à l'écoute des préoccupations de ses membres.
- Permettre aux membres d'agir concrètement en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences.

Les membres

- Des praticiens formateurs, formés ou en voie de formation. Ils sont considérés comme membres individuels.
- Des groupes de praticiens formateurs constitués de cinq membres au minimum. Ils sont considérés comme Groupe PF constitués.
- Des associations professionnelles juridiquement constituées. Elles sont considérées comme membres associés.
- Des membres d'honneur : des professionnels qui ont significativement contribué à l'évolution de l'association et de la reconnaissance du statut PF.

Les candidatures sont soumises à l'approbation du comité.

Les cotisations

Le montant des cotisations est approuvé par l'Assemblée Générale sur proposition du comité.

Les organes exécutifs fixent le mode de paiement des cotisations. Celles-ci sont dues jusqu'à la fin de l'année civile. La cotisation versée pour l'année en cours n'est pas restituée. La cotisation annuelle s'élève à Fr. 50.-.

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation. Pour les associations, les cotisations s'élèvent, selon le nombre de membres, de Fr. 50.- à Fr. 200.-. Pour les groupes PF constitués, les cotisations s'élèvent de Fr. 15.- à 25.- par personne en fonction du nombre de personnes.

Le comité

Vlad Fernandez, président :

éducateur, SPAS, Vaud (travail social)

Jean-Paul Carruzzo :

technicien en radiologie, réseau santé Valais, site de Sion, Valais (santé)

Daniel Denereaz :

éducateur social, Responsable de foyer éducatif Corail, Neuchâtel (travail social)

Michelle Grandjean

Educatrice de l'enfance, Polychinelle EPFL, Vaud (social)

Jérôme Clerc

Infirmier - responsable de formation, Hôpital de Martigny, Valais (santé)



Nous contacter

Une question, une demande ? N'hésitez pas à contacter : secretariat@acoprafor.ch

ou par téléphone, durant la permanence téléphonique, les mardi et jeudi de 10h00 à 14h00, au 021 329 08 30, Christine Guinard Dumas, secrétaire exécutive, répondra volontiers à vos appels,

ou laissez un message.

Vous pouvez en tout temps consulter notre site www.acoprafor.ch.

Au plaisir de vous entendre !

Le comité de l'ACoPraFor

Vous êtes Praticien Formateur dans le domaine de la santé ou du social en Suisse romande...

Votre statut vous interpelle...

Vous souhaiteriez participer aux travaux de mise en place de la formation pratique ?

Rencontrer des praticiens formateurs vous intéresse...

Alors cette association vous concerne...

ASSOCIATION ROMANDE DU COLLECTIF DES PRATICIENS
FORMATEURS

Av. de l'Eglise-Anglaise 6 – 1006 Lausanne
021 329 08 30 – secretariat@acoprafor.ch